

SOYEZ PRÊT À FAIRE FACE AUX IMPRÉVUS.

Toutes les couvertures suivantes sont incluses dans votre protection.

Sélectionnez la couverture dont vous avez besoin.

	PROGRAMME ESSENTIEL	PROGRAMME ESSENTIEL PLUS	PROGRAMME QUIÉTUDE	
COUVERTURE INVALIDITÉ.*	Prestation maximale par mois	500 \$	1 000 \$	1 500 \$
	Invalidité physique et psychologique	✓	✓	✓
	Travailleurs à temps plein, à temps partiel, saisonniers et autonomes	✓	✓	✓
	Période de versement de prestations par réclamation	6 mois	6 mois	Terme du prêt
	Délai de carence	30 jours non rétroactifs	30 jours non rétroactifs	30 jours rétroactifs ou non
COUVERTURE PERTE D'EMPLOI.*	Prestation maximale par mois	500 \$	1 000 \$	1 500 \$
	Période de versement de prestations par réclamation	6 mois	6 mois	6 mois
	Travailleurs à temps plein et à temps partiel ¹	✓	✓	✓
COUVERTURE VIE.*	Prestation maximale (équité négative)	10 000 \$	20 000 \$	—
	Prestation maximale (solde du prêt)	—	—	100 000 \$
	Décès accidentel	✓	✓	✓
	Décès des suites d'une maladie	✓	✓	✓
	Prestation du vivant ²	✓	✓	✓
	Perte accidentelle d'un membre ³ et paraplégie ⁴	—	—	Jusqu'à 25 000 \$
	Travailleurs à temps plein, à temps partiel, saisonniers et autonomes	✓	✓	✓
COUVERTURE MALADIES GRAVES.^{5*}	Prestation maximale (solde du prêt)	—	—	100 000 \$
	Travailleurs à temps plein, temps partiel, saisonniers et autonomes	—	—	✓
	Terme jusqu'à 96 mois	✓	✓	✓
	Pour les 17 à 71 ans	✓	✓	✓

1. Les travailleurs saisonniers et autonomes ne sont pas admissibles pour réclamer en cas de perte d'emploi.

2. Après un diagnostic de maladie en phase terminale réduisant votre espérance de vie à moins de 12 mois, les prestations de la couverture Vie seront versées à partir de la date du diagnostic.

3. Après la perte d'une main ou des deux mains au-dessus du poignet ou la perte d'un pied ou des deux pieds au-dessus de la cheville ou la perte totale et permanente de la vue des deux yeux la prestation Vie est versée.

4. La perte totale et permanente de l'usage des deux jambes.

5. Après un diagnostic de maladie grave, la prestation Maladie Grave est payée en concordance avec le contrat et toutes les couvertures terminent.

* La couverture est optionnelle et facultative.

SécurAuto et son logo sont des marques déposées du Groupe financier LGM – Une division de LGM Financial Services inc.

SD-LP-LAM-1119-R2.1F

AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES

Avantages non imposables / Aucun questionnaire sur la santé ou examen médical / Aucune prime supplémentaire pour les fumeurs / Résiliable en tout temps / La prime peut être ajoutée au financement du véhicule

SÉCURAUTO^{MC}
Protection de prêt

SOYEZ PRÊT À FAIRE FACE AUX IMPRÉVUS.

COUVERTURE INVALIDITÉ.*

L'invalidité physique et psychologique peut avoir des effets considérables sur votre qualité de vie.

Refaites-vous une santé et laissez-nous régler vos mensualités si vous devenez invalide, que l'incident ait eu lieu à la maison, au travail ou pendant des activités récréatives.

Couverture jusqu'à 1 500 \$ par mois.



1 Canadien sur 3 risque de souffrir d'invalidité pendant plus de 3 mois durant ses années au travail.



11 semaines est la durée moyenne d'absence au travail.

COUVERTURE PERTE D'EMPLOI.*

Le marché de l'emploi est instable.

Si vous perdez votre emploi de façon involontaire, vous pourrez dormir sur vos deux oreilles, car pendant que vous cherchez un nouvel emploi, vous aurez droit à un maximum de 6 paiements mensuels par réclamation.

Couverture jusqu'à 1 500 \$ par mois.



19,8 semaines – la moyenne de semaines sans emploi.

Source : Statistique Canada, cancer.ca/statistics et heartandstroke.ca

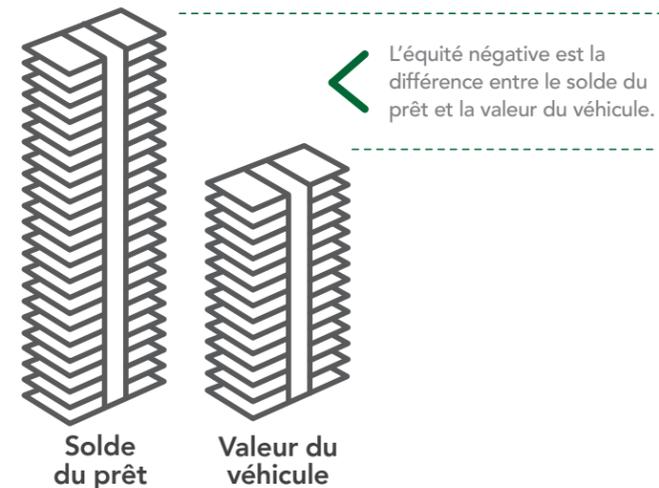
COUVERTURE VIE.*

ESSENTIEL ET ESSENTIEL PLUS

ÉQUITÉ NÉGATIVE

En cas de décès, la partie du prêt en équité négative serait remboursée, **jusqu'à concurrence de 20 000 \$.**

VOICI UNE EXPLICATION SIMPLE



Vos proches peuvent décider :

- de garder le véhicule (la valeur du véhicule doit toutefois être payée)
- de le vendre à un particulier ou
- de le vendre à un concessionnaire

COUVERTURES VIE ET MALADIES GRAVES.*

QUIÉTUDE

SOLDE DU PRÊT

Absorbe le solde du prêt en cas de décès (ou couvre en cas de maladie grave), permettant ainsi de conserver le véhicule. Couverture jusqu'à 100 000 \$.

51 % des veufs et des veuves prennent cinq ans pour s'habituer à un revenu ajusté après le décès de l'être cher.

1 CANADIEN SUR 2 souffrira du cancer au cours de sa vie.

1 CANADIEN SUR 2 a été touché par l'insuffisance cardiaque.

GARANTIE DE QUALITÉ

Les programmes Quiétude et Essentiel sont souscrits par Co-operators Compagnie d'assurance-vie et administrés par le Groupe financier LGM – Une division de LGM Financial Services inc. Pour communiquer avec Co-operators, Compagnie d'assurance-vie, composez le 1 855 587-8595 ou visitez le site www.cooperators.ca

Cet outil de commercialisation ne constitue pas un contrat. Il est fourni à titre d'information seulement. Les programmes Quiétude, Essentiel et Essentiel Plus contiennent des caractéristiques et des avantages qui sont décrits plus en détail dans le guide de distribution. Veuillez lire attentivement le guide puisqu'il contient les modalités, les définitions et les exclusions.

SécurAuto et son logo sont des marques déposées du Groupe financier LGM – Une division de LGM Financial Services inc.

SÉCURAUTO^{MC}
Protection de prêt